

UNE SUISSE SANS PAYSANS?

L'INQUIÉTUDE GRANDIT DANS
LES CAMPAGNES FACE AUX MENACES
QUI PÈSENT SUR L'AGRICULTURE. À QUAND
UN FONDS DE CAPITAL-RISQUE POUR
SOUTENIR LES PAYSANS CHERCHANT
LEUR AVENIR DANS L'INNOVATION ET LA
DIVERSIFICATION DE LEURS ACTIVITÉS?

PAR JEAN-PHILIPPE BUCHS

PHOTO: NICOLAS REPOND





Le Broyard
Pierre-André Grandgirard:
«Le prix du lait ne rémunère
pas suffisamment l'heure
de travail et ne permet
plus d'investir. Je me suis
résigné à arrêter.»

SON DOMAINE, qui reste marqué par la sécheresse de cet été, s'étend entre Payerne (VD) et Estavayer-le-Lac (FR). A 55 ans, Pierre-André Grandgirard vient d'abandonner la production de lait d'industrie. «Je me suis senti humilié lorsque le prix a chuté à 47 centimes au printemps 2016. Il ne rémunère pas suffisamment l'heure de travail et ne permet plus d'investir. Je me suis résigné à arrêter», explique-t-il avec une certaine émotion dans la voix. Le Broyard, qui a vendu progressivement ses 45 vaches, se consacre désormais à ses cultures (céréales panifiables, betteraves sucrières et tabac) ainsi qu'à deux nouvelles activités: le colza et la viande de veau avec un élevage de quelque 200 bovins.

A Cugy, dans le village de Pierre-André Grandgirard, il ne reste plus qu'un producteur de lait d'industrie contre une quinzaine au début du nouveau millénaire. La hausse de l'offre découlant de l'abolition des contingents laitiers en 2009, la structure du marché (quelques acheteurs face à des milliers des producteurs), la désorganisation de la branche, ainsi que l'ouverture partielle des frontières avec l'Union européenne ont entraîné un plongeon du prix du kilo de lait (1 litre = 1,03 kg). Celui-ci a chuté en moyenne annuelle de 76,57 centimes en 2008 à 56,42 centimes en 2017. Plus leur rémunération baissait, plus les agriculteurs tentaient d'accroître leur livraison pour essayer de conserver le même gain.

Une spirale infernale qui leur a coûté cher. D'autant que le lait d'industrie – il est transformé en beurre, yaourt et lait de consommation – souffre surtout d'un manque de différenciation sur le marché. «Contrairement aux fromages, c'est un produit standardisé», constate Willy Gehrig. Ancien patron de la coopérative Fenaco (10 000 collaborateurs, 6 milliards de chiffre d'affaires), ce dernier a été approché pour

tenter de créer une filière, mais il a renoncé face aux divergences des acteurs de la branche. «D'un côté, les producteurs estiment que la solution est politique et que c'est à la Confédération d'agir. De l'autre, la grande distribution n'a aucun intérêt à ce qu'ils se fédèrent», souligne le Vaudois.

L'exemple du gruyère AOP

En revanche, les paysans qui livrent leur lait à des fromageries sont mieux lotis. Le lait transformé en pâte dure, mi-dure et molle rapporte en effet plus d'argent, mais les amplitudes de prix peuvent varier entre les différentes sortes. Le gruyère AOP, marque la plus fabriquée en Suisse, verse environ 85 centimes pour un kilo de lait à ses fournisseurs. Soit un des prix les plus élevés du marché et dont l'évolution est restée constante au fil des ans.

Cette réussite ne doit rien au hasard. En 1997, tous les acteurs de la branche ont décidé de s'organiser sous la forme d'une interprofession regroupant les producteurs de lait, les fromagers, les affineurs et les commerçants et de définir une zone de production ainsi qu'un cahier des charges. Ce qui leur a permis d'obtenir une appellation d'origine protégée à la fois en Suisse et dans l'Union européenne. Pour réguler l'offre par rapport à la demande, la gestion de la production est très rigoureuse. Si les stocks grossissent trop, les dirigeants du gruyère AOP n'hésitent pas à contraindre les producteurs à livrer un peu moins de lait. C'est à ce prix que ces derniers peuvent s'y retrouver. Cette année, la production devrait atteindre un record avec plus de 30 000 tonnes, dont un tiers sera écoulé à l'étranger.

A Renan, dans le Jura bernois, Jean-Pierre Reymond espère un jour pouvoir intégrer cette filière. Comme Pierre-André Grandgirard, il a abandonné le lait d'industrie. Mais il n'a pas vendu sa vingtaine de vaches. Leur lait est désormais utilisé pour

la fabrication de spécialités fromagères à Saint-Imier (BE). «J'ai investi un demi-million de francs dans la construction d'un fennil, d'un séchoir pour le foin et d'une fosse à purin afin de respecter les normes du lait de non-ensilage», explique Jean-Pierre Reymond. Selon ses calculs, son revenu annuel a augmenté d'environ 16 000 francs en 2017 par rapport à l'année précédente. «Je parviens ainsi à amortir mes investissements. Ceux-ci profiteront surtout à mon fils qui me succédera dans quelques années», se réjouit-il. Dans les régions de collines et de montagne, le lait joue un rôle clé. Avec 40% du nombre d'exploitations au niveau national, il est même la colonne vertébrale de l'agriculture helvétique.

Une lente agonie

Comme le montre le changement d'orientation des exploitations de Pierre-André Grandgirard et de Jean-Pierre Reymond, les agriculteurs abdiquent rarement. Au cours de ces dix dernières années, seuls vingt-cinq ont déposé une demande de soutien auprès de la Confédération pour se reconvertir dans un métier non agricole. «Je suis impressionné par leur capacité de résilience. Malgré leurs difficultés, les paysans cessant leur activité avant l'âge de la retraite sont peu nombreux. Mais je constate toutefois que leur autonomie financière a tendance à s'amoindrir au fil du temps», affirme Luc Thomas, directeur de Prométerre (Association vaudoise de promotion des métiers de la terre). «Pour survivre dans un contexte marqué par une baisse des prix à la production, relève-t-il, les exploitations les moins performantes consomment progressivement leur capital pour résister le plus longtemps possible. L'agonie, qui est souvent très lente, génère beaucoup d'angoisse.»

Dans le canton de Vaud, Pierre-André Schütz sillonne les campagnes depuis le mois d'octobre 2015 pour accompagner des

«Les exploitations (...) consomment progressivement leur capital pour résister le plus longtemps possible. L'agonie est souvent très lente»

Luc Thomas, directeur de Prométerre

les céréales, les oléagineux et les fruits», affirme Jacques Chavaz. Celui-ci constate qu'une part importante de la protection tarifaire profite davantage aux importateurs, à l'industrie de transformation et aux grands distributeurs qu'aux agriculteurs. Directeur de l'Union suisse des paysans et conseiller national libéral-radical, Jacques Bourgeois rejette les conclusions de cette analyse: «La protection à la frontière compense le handicap des coûts de production que nous avons en Suisse. Il est hors de question de faire des concessions sur les droits de douane hors contingent.»

«Une stratégie proactive est indispensable»

Dans un contexte où les prix de la production indigène seront toujours plus exposés aux fluctuations du marché mondial, «la définition d'une stratégie proactive et fondée économiquement est indispensable pour chaque exploitation», insiste Martin Pidoux. Les pistes de réflexion sont nombreuses. Parmi celles-ci figure l'intérêt croissant des consommateurs pour une agriculture de proximité avec des produits labellisés et/ou biologiques. De plus en plus de paysans s'ouvrent aussi de nouvelles perspectives en se lançant dans des niches comme les lentilles, le quinoa, les fromages de brebis, la production énergétique, etc. (lire ci-contre et page 36) et en tentant de profiter de la révolution numérique en cours.

Même si la grande distribution reste le principal débouché, la vente directe constitue aussi un canal prometteur. Elle profite surtout aux acteurs proches des grands centres urbains, alors que le défi logistique est important dans les régions périphériques. «Vendez tout ce que vous pouvez, à condition que le produit soit de qualité et différencié et pour autant que l'opération soit rentable», lance Olivier Boillat, responsable de la communication de la Fondation rurale interjurassienne.

Certains agriculteurs prétendent que la Confédération entrave leur tentative de diversification. Dans le canton de Genève, Laurent Girardet est en colère. «Pour être un bon paysan, il faut suivre la ligne de l'Office fédéral de l'agriculture. Dans le cas contraire,



DU QUINOA CULTIVÉ ENTRE MOUDON ET ORON

Dans le hameau de Villangeaux (FR), entre Moudon et Oron-la-Ville, **Jean-François Wenger** et son fils Damien cultivent principalement des céréales panifiables et des betteraves sucrières. A ces activités s'ajoutent l'engraissement de poulets pour un détaillant et une table d'hôte. Depuis l'an dernier, le domaine s'est encore diversifié. «Ma curiosité m'a poussé à m'intéresser au quinoa qu'on importe, alors que nous pouvons en produire en Suisse. J'ai décidé de consacrer d'abord une petite parcelle de 50 ares à cette culture pour apprendre à la maîtriser, puis j'ai passé à un hectare cette année», explique Jean-François Wenger. Le quinoa est très rentable: on dit qu'il s'achète à un prix beaucoup plus élevé que le blé. C'est une plante robuste et plus facile à cultiver qu'une céréale, mais les rendements peuvent varier fortement d'une année à l'autre. L'an dernier, la récolte a donné 800 kilos. Prise en charge par IP Suisse (association d'agriculteurs pratiquant la production intégrée), elle a été séchée par le moulin d'Orbe, puis mise en cornet et commercialisée par celui d'Yverdon-les-Bains. Depuis quelques mois, on trouve donc du quinoa de Villangeaux dans des épiceries romandes. «Même si le prix est plus élevé que pour le quinoa du Pérou, je suis convaincu que les consommateurs sont prêts à déboursier un peu plus d'argent pour acheter un produit de qualité cultivé à proximité de chez eux», relève Jean-François Wenger.

DES FRUITS TRANSFORMÉS EN NECTARS

Laurent Rossier ne manque pas d'idées pour valoriser la production arboricole valaisanne. Directeur des Fruits de Martigny à Riddes (VS), qui récolte, conditionne et commercialise des pommes, des poires et des abricots destinés à la grande distribution, il a lancé au printemps 2016 une gamme de nectars sous la marque Iris, du nom de la déesse grecque. «Les consommateurs recherchent de plus en plus des produits authentiques et de proximité. Il faut tenter d'en profiter», explique Laurent Rossier. Après avoir conquis les restaurateurs et les commerçants valaisans avec Iris, les cinq producteurs et actionnaires de Fruits de Martigny espèrent désormais surprendre les autres cantons romands, voire la Suisse entière, avec leurs bouteilles au design épuré. Si cette société est active dans les boissons depuis 2011, c'est pour valoriser les fruits de 2^e et de 3^e choix (environ 40% de la production) qui ne répondent pas aux exigences des commerçants. Leur transformation en jus apporte ainsi des revenus supplémentaires. Avec une vingtaine de collaborateurs, le groupe Les Fruits de Martigny compte poursuivre son processus de diversification afin d'élargir sa clientèle en complément à la grande distribution. La pomme est désormais au cœur de cette stratégie. L'an prochain, l'entreprise commercialisera un cidre produit avec d'anciennes variétés valaisannes. Et dans deux ans, elle compte mettre sur le marché du snacking la plus petite pomme du monde connue sous le nom de Rockit et dont elle a obtenu la licence de production pour la Suisse. «Nous travaillons sur un fruit contenu dans un emballage biodégradable», explique Laurent Rossier. Ce n'est pas tout. Ce dernier envisage de vendre aussi un assortiment de pommes séchées enrobées de chocolat.



tites structures ont tendance à disparaître. «L'agrandissement des exploitations pousse les agriculteurs à investir dans la construction de nouvelles installations», observe-t-il. Entre 2008 et 2017, la surface agricole utile calculée par domaine a augmenté de 19% en Suisse (lire page 37).

Ouvrir davantage les frontières?

Avec la nouvelle politique agricole que le Conseil fédéral prépare pour la future décennie, cette tendance va se poursuivre. D'autant que la moitié des exploitations sont dirigées par des personnes âgées de plus de 50 ans. Dans un document publié en 2017, les sept Sages postulent une plus grande ouverture aux produits étrangers en diminuant la protection à la frontière et une orientation de la production encore davantage axée sur le marché. Dans ce cadre, ce sont surtout les négociations pour parvenir à un accord de libre-échange avec les membres du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) qui cristallisent la colère des paysans. Si ces derniers comprennent la nécessité d'ouvrir ces marchés pour l'industrie suisse, ils redoutent l'arrivée massive de viande sud-américaine à bas prix. Une perspective qui contraindrait des exploitations à mettre la clé sous le paillason.

Ancien membre de la direction de l'Office fédéral de l'agriculture devenu consultant indépendant, Jacques Chavaz minimise les risques: «Dans le respect des contingents de viande importée, on peut postuler qu'une hausse des importations du Mercosur entraînera une baisse mécanique de celles en provenance d'autres pays.»

Dans une étude publiée avec Martin Pidoux, professeur à la Haute Ecole des sciences agronomiques, forestières et alimentaires de Zollikofen (BE), Jacques Chavaz estime, sans se référer explicitement aux négociations avec les membres du Mercosur, que la protection à la frontière pourrait être réduite sans nuire fortement à la production agricole indigène. «Les marges de manœuvre existent dans des branches réputées sensibles comme le lait, la viande de bœuf et de volaille, les pommes de terre, les légumes ou le vin, alors qu'elles sont moins importantes pour

PHOTO: SEDRIK NEMETH

agriculteurs en souffrance. En trois ans, il en a rencontré environ 160. «Leur détresse s'articule autour de trois axes: la difficulté à s'adapter à l'évolution technique de la branche, les problèmes économiques et la solitude», observe cet ancien pasteur. Afin de permettre aux agriculteurs de trouver des solutions face aux enjeux économiques, Prométerre a dû réactiver une cellule de crise qu'elle avait fermée.

De 2008 à 2017, le nombre d'exploitations a reculé de 15% sur le plan national (lire aussi page 37). L'érosion diffère cependant entre les régions de plaine, de collines et de montagne. En Suisse romande, elle est plus ou moins uniforme (de -10 à -16%) à l'exception du Valais où la baisse est forte (-31%) en raison du nombre important de cessations d'activité à temps partiel. Depuis le démantèlement de la protection étatique de l'agriculture au début des années 1990, le recul est encore plus impressionnant (-44%). Et dans la seule branche du lait, il atteint même -60%.

De moins en moins d'exploitations

Malgré ce fort repli, la casse sociale reste toutefois limitée, comme le constatent les dirigeants des associations de défense professionnelle. Ce n'est souvent que lorsqu'il ne peut plus toucher les paiements directs versés par la Confédération pour ses contributions à la protection de l'environnement et du paysage, autrement dit à 65 ans, qu'un agriculteur décide d'arrêter. Mais si sa femme est plus jeune, elle peut reprendre le domaine à son nom pour autant que les deux conjoints se soient mariés sous le régime de la communauté des biens. Dans ce cas, l'exploitation se poursuit jusqu'à ce que l'épouse atteigne, à son tour, l'âge de la retraite. Si elle n'est pas reprise à ce moment-là par un membre de la famille ou vendue à un tiers, d'autres paysans profitent de la cessation de l'activité. «En louant des terres qui n'étaient plus utilisées par leur propriétaire, j'ai pu élargir mon activité dans l'élevage de jeune bétail pour un tiers», raconte Andreas Niederhauser, maire et agriculteur à Renan.

Patron de l'entreprise Farmwood spécialisée dans les bâtiments agricoles à Payerne, John Oppliger constate que les pe-



PLUSIEURS INITIATIVES POUR UNE AUTRE AGRICULTURE

Les citoyens helvétiques se détermineront dès le 23 septembre prochain sur une série d'initiatives consacrées à l'agriculture. Ce jour-là, ils se prononceront sur deux textes: «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques» et «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous». Puis en 2019, «Pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à cornes)» sera soumise au vote du peuple et des cantons. Deux autres initiatives ont aussi abouti cette année: «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» et «Pour une eau potable propre et une alimentation saine». Enfin, un comité vient de lancer «Non à l'élevage intensif en Suisse».

«Ces initiatives signalent de manière impitoyable que nous nous sommes complètement endormis dans certains domaines. Je les interprète aussi comme une incapacité de l'agriculture à reconnaître les tendances de la société et à en tenir compte», observait Hans Aschwanden, président de Fromarte (association faitière des artisans fromagers), lors de son assemblée annuelle qui s'est tenue en mai dernier.



UNE NOUVELLE SPÉCIALITÉ CHAQUE ANNÉE

Le pari n'était de loin pas gagné d'avance. Il fallait être audacieux pour abandonner définitivement des vaches pour des brebis. Une quinzaine d'années plus tard, environ 750 bêtes paissent sur les alpages dominés par la Dent-de-Corjon, à deux heures à pied au-dessus de Rossinière (VD). Matin et soir, elles donnent du lait qui sera transformé en fromages, crèmes et yaourts dans les installations du Sapalet (petit sapin en patois) du nom de la première spécialité fabriquée par les Henchoz. Depuis le début de cette année, les trois neveux du fondateur ont repris les rênes de l'exploitation créée par Jean-Robert Henchoz et certifiée Bio Suisse. Une véritable PME est née au fil des années, probablement la plus importante filière pour le lait de brebis en Suisse. Elle compte désormais quinze collaborateurs, dont une majorité de membres de la famille. Ils s'occupent à la fois de la traite des bêtes, de la fabrication des produits laitiers, de leur commercialisation et de leur livraison. «Chaque année, nous arrivons avec une nouvelle spécialité sur le marché», souligne **Joakim Henchoz**. En dix ans, le nombre de points de vente romands (on en trouve aussi un à Berne) écoulant les produits du Sapalet a grimpé d'une vingtaine à environ deux cents. Seul un petit pourcentage de la production est écoulé par la grande distribution. Ce succès a été couronné par l'agroPrix en 2015, lequel récompense l'innovation dans l'agriculture.

on est mis à l'écart», proteste cet éleveur de bisons. Comme ceux-ci ne sont pas considérés comme des bovins, il affirme qu'il ne devrait toucher que la moitié des contributions éthologiques pour l'année 2018 (l'estivage des bêtes est même interdit), alors que son exploitation va au-delà des normes législatives pour la détention d'animaux. «On préfère favoriser l'importation de viande de bison plutôt que sa production dans nos régions», regrette Laurent Girardet.

Il faut innover

Pour encourager l'innovation dans toutes les activités agricoles (production, collaboration entre exploitations, marketing, plateforme de distribution, etc.), Martin Pidoux propose d'attribuer une partie du budget agricole de la Confédération à la création d'un fonds de capital-risque. «Dans le secteur primaire, les incitations à innover sont encore trop faibles. Il faut que cela change», insiste-t-il. Le professeur de la HAFL de Zollikofen et Willy Gehrig postulent également l'ouverture de la profession à des acteurs qui ne sont pas issus de familles d'agriculteurs: «leur arrivée apporterait un souffle nouveau à la branche». Encore faut-il réformer le droit foncier rural dont l'objectif est d'empêcher toute spéculation sur les terres. «Une solution consisterait à assouplir l'accès aux surfaces agricoles par le biais de baux renouvelables», estime Martin Pidoux.

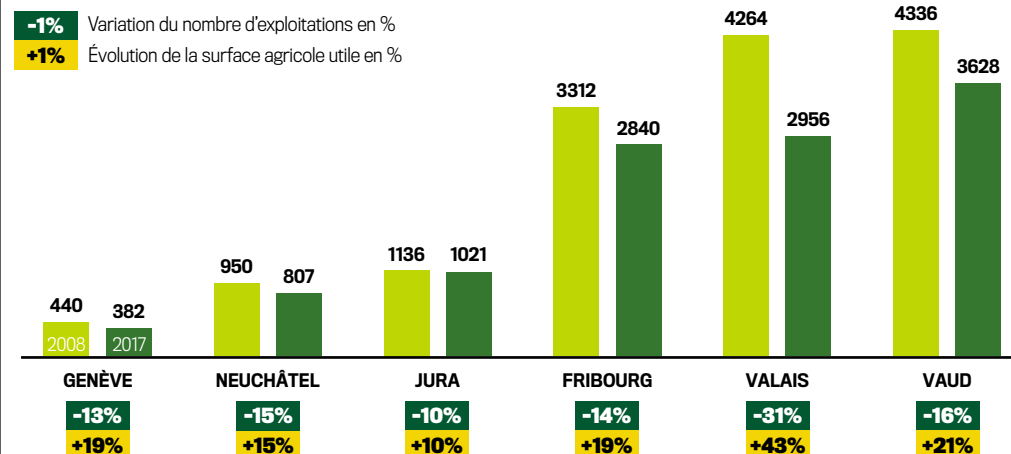
Le nombre d'exploitations passera sous la barre des 50 000 en 2019. Combien en restera-t-il dans vingt ans? De l'avis d'acteurs de la branche, la nouvelle génération de paysans semble moins attachée à la terre. A la recherche d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, elle serait plus encline à prendre des décisions radicales. D'autant que le salaire horaire est faible compte tenu de la lourdeur de la charge de travail et que le poids des revenus tirés de la production recule. Aujourd'hui, environ un tiers des recettes des exploitations proviennent en effet d'activités extra-agricoles. L'avenir de la paysannerie dépendra de la future politique agricole de la Confédération qui repose actuellement sur les paiements directs, la protection à la frontière et le soutien au marché. ■

PHOTO: NICOLAS REPOND

L'AGRICULTURE HELVÉTIQUE, UN SECTEUR EN DIFFICULTÉ

LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS RECOULE, MAIS LEUR SURFACE S'AGRANDIT

VARIATION ENTRE 2008 ET 2017 DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR CANTON



EN CHIFFRES

-44%

C'est la diminution du nombre d'exploitations entre 1990 (92 815) et 2017 (51 620). La surface agricole utile a augmenté durant la même période de +19%.

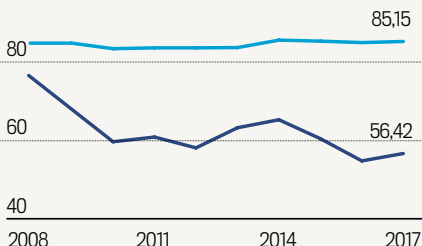
-60%

C'est la chute du nombre d'exploitations laitières entre 1990 et 2017: de 50 334, elles sont tombées à 20 211.

LE GRUYÈRE PAIE MIEUX QUE L'INDUSTRIE

- Lait pour le Gruyère
- Lait d'industrie (prix départ ferme ou centre collecteur)

100 En centimes du kilo de lait (moyenne annuelle)

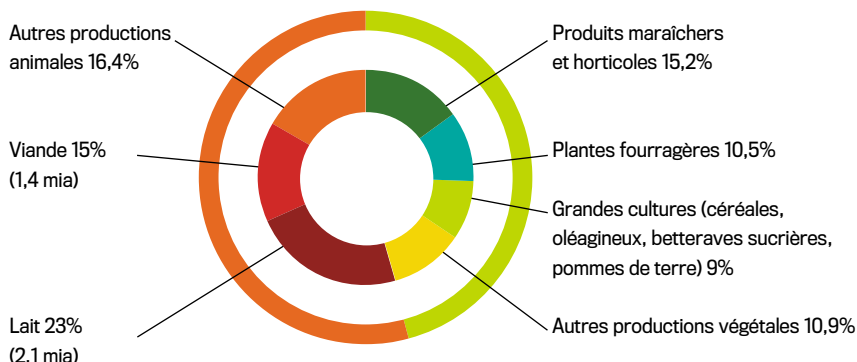


UNE PRODUCTION AGRICOLE TOTALE DE 9,2 MILLIARDS DE FRANCS

RÉPARTITION SELON LES PRIX COURANTS, EN 2017

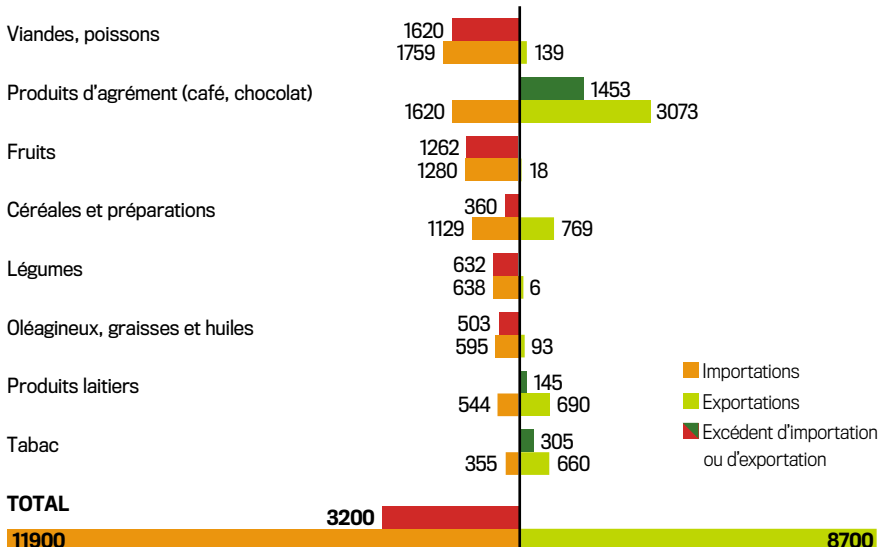
PRODUCTION ANIMALE
54,4% (SOIT 5 MILLIARDS)

PRODUCTION VÉGÉTALE
45,6% (SOIT 4,2 MILLIARDS)



UNE BALANCE COMMERCIALE DÉFICITAIRE

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET DE PRODUITS TRANSFORMÉS, EN 2016



UNE PROTECTION À LA FRONTIÈRE ÉLEVÉE

DROITS DE DOUANE APPLIQUÉS À L'IMPORTATION DE PRODUITS AGRICOLES ÉTRANGERS, EN MOYENNE

	Suisse	UE*	Canada
Produits laitiers	148,2%	33,5%	248,9%
Viandes	120,2%	15%	23,5%
Boissons, tabac	29,3%	19,4%	3,8%
Huile, graisse	22,4%	6%	3,8%
Fruits, légumes	17,9%	10,3%	3,3%
Sucre, confiserie	11,6%	20,2%	3,5%
Café, thé	3,8%	6%	10,4%
Agriculture (moyenne)	36,1%	10,7%	15,6%

* Union européenne

Sources: Office fédéral de la statistique, Office fédéral de l'agriculture, Organisation mondiale du commerce, jch-consult